

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil vingt et un, le 1^{er} juillet à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Halle des 5 fontaines à DELLE, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Catherine CREPIN, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Imann EL MOUSSAFER, Gérard FESSELET, Daniel FRERY, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Anaïs MONNIER, Claude MONNIER, Robert NATALE, Emmanuelle PALMA GERARD, Nicolas PETERLINI, Fabrice PETITJEAN, Sophie PHILIPPE, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Jean RACINE, Lionel ROY, Dominique TRELA, Françoise THOMAS, Pierre VALLAT **membres titulaires**, Hervé FRACHISSE et Hubert REINICHE **membres suppléants**.

Étaient excusés : Mesdames et messieurs Lounès ABDOUN SONTOT, Chantal BEQUILLARD, Daniel BOUR, Catherine CLAYEUX, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Vincent FREARD, Christian GAILLARD, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Jean-Louis HOTTLET, Cédric PERRIN, Gilles PERRIN, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, Anne-Catherine STEINER-BOBILLIER, Jean Michel TALON, Jérôme TOURNU, et Bernard VIATTE.

Avaient donné pouvoir : Daniel BOUR à Robert NATALE, Hamid HAMLIL à Anaïs MONNIER, Frédéric ROUSSE à Françoise THOMAS, Jean-Louis HOTTLET à Hubert REINICHE, Gilles COURGEY et Chantal BEQUILLARD à Thomas BIETRY, Jean-Michel TALON à Christian RAYOT, Bernard VIATTE à Hervé FRACHISSE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 21 juin 2021	Le 21 juin 2021	En exercice	50
		Présents	33
		Votants	39

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Jean RACINE est désigné.

2021-05-07 Service Eau Potable-Redevance annuelle des équipements TDF du château d'eau potable de DELLE

Rapporteur : Thierry MARCJAN

En vertu de la convention d'occupation du domaine public signé le 11 septembre 2013 et de son article 16-1 « Redevance », la CCST perçoit une redevance annuelle pour la présence d'équipements de télécommunication portée par TDF pour les trois opérateurs présents.

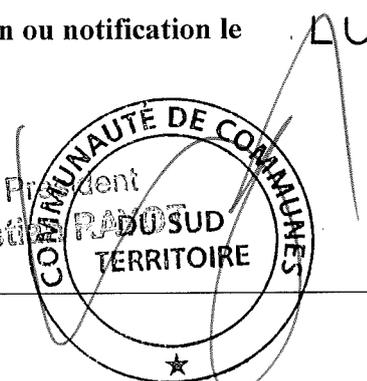
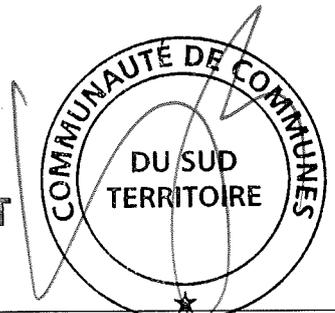
La redevance est partagée à moitié moitié entre le contractant, la commune de Delle, et l'exploitant la CCST.

Voici le détail du loyer 2020 et celui de la régularisation des années 2018 et 2019 :

Année	Calcul loyers totaux et actualisés en €					Part CCST en €
	Part fixe	Part variable Free	Part variable SFR	Part variable Bouygues	Loyer dû 100% en €	
2018	1560.60	2029.80	2029.80	2029.80	7650.00	3825.00
2019	1591.80	2123.56	2123.56	2123.56	7962.48	3981.24
2020	1623.66	2111.80	2111.80	2111.80	7958.29	3979.53
					23571.54	11785.77

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- De valider l'établissement des titres pour un montant de 11 785.77€,
- D'autoriser le Président à signer tous les actes administratifs, juridiques et financiers afférents à cette opération.

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Et publication ou notification le LUNDI 12 JUIL. 2021</p> <p>Le Président,  Christian RAYOT</p>	<p>Le Président,</p> <p>Christian RAYOT</p> 
---	---